

14 & 15 AVRIL 2012



RÈGLEMENT



RÈGLEMENT DU 8^{me} RALLYE DE LA PORCELAINE HISTORIQUE

Cette épreuve est réservée à des véhicules historiques et se disputera d'EYMOUTIERS à EYMOUTIERS avec étape à PIERRE-BUFFIERE, les 14 et 15 avril 2012.

VOITURES ADMISSIBLES :

Sont admissibles :

1^{re} catégorie : les voitures dont la date de première mise en circulation se situe avant fin 1986 (date portée sur la carte grise) + les véhicules antérieurs à l'année 1990 et qui ont obtenu l'agrément de la commission avant fin 2008.

2^{me} catégorie : les répliques, les véhicules d'exception ayant obtenu la validation par la commission d'agrément. L'agrément n'est donné que pour un an. Pour l'obtenir, le concurrent devra joindre chaque année une note justifiant du caractère exceptionnel du véhicule (quelle que soit la marque) qui permettra à la commission de statuer.

Ces véhicules devront être conformes à la législation routière (carte grise et assurance du véhicule vous seront demandées au départ).

Le nombre total de véhicules est limité à 55. L'enregistrement des engagements se fera selon l'ordre d'arrivée. La clôture des inscriptions interviendra lorsque le nombre de véhicules maxi sera atteint. Les équipages supplémentaires seront placés sur liste d'attente avec priorité aux véhicules historiques. Pour des raisons d'organisation aucun engagement ne sera reçu après le 7 avril 2012.

EQUIPAGES ADMISSIBLES

Tout équipage doit être composé d'un pilote détenteur d'un permis de conduire valide et d'un coéquipier.

CLASSEMENTS :

Un classement sera établi pour chaque catégorie. Sera déclaré vainqueur du Rallye le 1er de la catégorie 1. En cas d'ex æquo l'organisateur se réserve la possibilité d'utiliser la date de 1^{ère} immatriculation de la voiture, portée sur la carte grise, pour les départager.

PROGRAMME :

Lundi 23 janvier - Ouverture des engagements.

Samedi 7 avril - Clôture des engagements.

Samedi 14 avril - Vérifications administratives avec remise des plaques et documents : parking de la piscine route de Peyrat le Château à EYMOUTIERS 87 de 10 h 30 à 13 h.

1^{re} étape : EYMOUTIERS > Île de VASSIVIERE > Retour sur Eymoutiers.

145 km environ de navigation donnée sous forme de carte muette - fléché-métré - non métré - fléché allemand

- Le départ sera donné à **14H00** pour la 1ère voiture, puis de minute en minute du parking de la place d'Armes

Pendant la neutralisation entre la 1ère et la 2ème étape un repas vous sera offert au domaine du BUCHOU à EYMOUTIERS.

2^{me} étape : EYMOUTIERS > EYMOUTIERS :

20 km environ en fléché-métré et incluant une épreuve de régularité.

- Le départ sera donné à **22H30**

Dimanche 10 avril

3^{me} étape : EYMOUTIERS > EYMOUTIERS :

145 km environ de navigation, incluant une épreuve de régularité de 10 km environ en fléché métré. Le reste donné sous forme de carte muette - fléché non métré.

- Le départ sera donné à **8H00** pour la première voiture, puis de minute en minute, du parking de la place d'Armes

- L'arrivée du rallye aux environs de **11 H 45**.

- **13 H** : repas à la salle des fêtes d'EYMOUTIERS qui sera suivi par la remise des prix du rallye.



ORDRE DES DEPARTS :

Les départs se feront de minute en minute et dans l'ordre croissant des numéros attribués par l'organisateur.

ABANDON / RETOUR EN COURSE

Si un équipage interrompt le rallye le samedi pour quelque cause que ce soit, il pourra néanmoins être admis au départ le dimanche matin. En revanche, il ne pourra pas figurer dans le classement général. De plus, il a l'obligation de prévenir la direction de l'épreuve par tous les moyens dont il dispose.

CARTOGRAPHIE / NAVIGATION :

Les étapes de navigation sur cartes muettes se feront à l'aide de tracés fournis sur papier ou sur calque à reporter sur carte IGN au 1/100 000 ou 1/50 000, fournies par l'organisateur.

PUBLICITE et DROIT à L' IMAGE :

La publicité est libre mais le concurrent ne pourra pas s'opposer à une publicité éventuelle de l'organisateur.

Du fait de leur participation, les concurrents acceptent sans réserve l'exploitation par les organisateurs de toutes reproductions, diffusions, ou photographies de leur véhicule prises au cours de la manifestation, à la condition que celles-ci se cantonnent à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle.

CODE DE LA ROUTE :

Tout au long de l'épreuve, **nous vous rappelons l'obligation qui vous est faite du strict respect du code de la route.** Cette année une attention toute particulière sera apportée au respect absolu de la réglementation et tout particulièrement au respect de la vitesse maximum autorisée dans les traversées de zones habitées. L'organisateur se réserve la possibilité de pénaliser les avances excessives par rapport au temps estimé, applicable sur la totalité du parcours.

ROUES ET PNEUMATIQUES :

Seuls les pneumatiques conformes à un usage routier sont admis.

REMISE DES PRIX :

La remise des prix aura lieu à la Salle des fêtes d'EYMOUTIERS pendant le repas pris en commun. Les 5 premiers du classement recevront une coupe ainsi que le 1^{er} équipage féminin.

DROITS D'ENGAGEMENT :

Le montant des droits d'engagement est fixé à **175 Euros** pour un équipage de 2 personnes.

Pour les membres de l'A.S.A Mauve, des Anciennes Sportives et Corrèze Auto Historique le montant des droits d'engagement est fixé à **160 Euros.**

Le chèque doit être obligatoirement joint à la demande d'engagement pour que celle-ci soit prise en compte. Les chèques de réservation seront encaissés le 04 avril 2012.

L'engagement comprend :

- Le repas du samedi soir pour deux personnes
- Le repas du dimanche midi pour deux personnes
- Les carnets de contrôles
- Les plaques de rallye
- Un jeu de numéros pour les portières
- Les documents cartographiques
- La carte routière
- Cadeau souvenir.

FORFAIT :

En cas de forfait, une somme de 50 euros restera acquise à l'A.S.A. Mauve pour dédommagement des frais engagés.

Contact

Pour tous renseignements complémentaires :
Bernard BOUYER - tel : 09.60.54.33.91 -06.08.85.02.38
e-mail : bouyer.b@orange.fr



Possibilités d'hébergement sur la commune d'EYMOUTIERS

- **Office du tourisme Eymoutiers** informations hébergement : 05.55.69.27.81
www.tourisme-eymoutiers.fr
- **Domaine du BUCHOU Eymoutiers** , service hôtelier, gîtes, tarifs négociés par l'organisation .
Contact : Sylvie LECADET – tel : 05.55.57.17.13.
- **Le Relais du Haut - Limousin** , Hôtel Restaurant tel : 05.55.69.40.31.
- **Gîtes : Au bon accueil** au Theil d'Eymoutiers : 12 chambres tel : 05.55.42.80.03
& 06 62 98 77 37. – www.au-bon-accueil-87.com –

Possibilité d'hébergement sur la commune de PEYRAT Le CHATEAU (env 10 km)

- **Auberge du bois de l'Etang**, hôtel restaurant, tel : 05.55.69.40.19. PEYRAT le Château
- **Hotel le Golf du Limousin - 05.55.69.41.34 - AUPHELLE**

Possibilité d'hébergement sur la commune de NEDDE (env 10 km)

- **Hotel le Verrou.** tel : 05.55.69.98.04 ou 09.77.38.09.28

Repas Samedi midi pour ceux qui le souhaitent

Comme l'année dernière nous avons négocié pour vous, auprès du Domaine du Buchou,
2 possibilités de restauration : - plateau repas à 10 euros ou repas chaud à 13, 50 euros

Ces repas sont à commander directement au Domaine du Buchou : 05.55.57.17.13

lebuchou.fol87@gmail.com

SVP : si vous souhaitez des repas supplémentaires samedi soir et dimanche à midi (en plus de ceux compris dans l'engagement) pensez à les commander lors de l'engagement si possible.

Samedi soir 12 euros – dimanche midi 20 euros



8^{me} RALLYE DE LA PORCELAINES HISTORIQUE
14 & 15 AVRIL 2012
DEMANDE D'ENGAGEMENT

<p>A retourner avant le <u>7 avril 2012</u> à Bernard BOUYER 18, rue de Magenta 87100 LIMOGES. Tél. : 06.08.85.02.38 Chèque à l'ordre de : A.S.A. MAUVE VHE</p>

	PILOTE	COPILOTE
NOM		
Prénom		
Adresse		
Adresse e-mail		
Permis de conduire N°		
Délivré le, à		
Téléphone		Joignable en cours de rallye
ASA ou Ecurie		
VOITURE		
Marque		
Modèle et Type		
Année de Fabrication		
immatriculation		
Véhicule assuré auprès de la compagnie Par le contrat N°Valable jusqu'au :		

Le véhicule doit impérativement répondre aux exigences du code de la route

DECHARGE DE RESPONSABILITE

J'accepte sans réserve les termes du règlement du 8^{me} rallye de la Porcelaine Historique.

J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerais utile concernant ma personne et mes biens.

Cette épreuve n'ayant aucun aspect sportif, je décharge l'A.S.A.Mauve, ses représentants et personnels de toute responsabilité pour tous dommages corporels, matériels ou autres pouvant survenir à ma personne et/ou à mes biens.

Date :
Signature : (1)

(1) impératif : faire précéder la signature de la mention manuscrite : « lu et approuvé »

